



Réunion de Bureau du 2 septembre 2010

Présents : Bernard Bruche, André Prieur, Marie-Pierre Joubert, Yannick Petit, Maurice Pellequer.

Invité : Maurice Langry

Christian Delobelle ne pouvait être présent mais avait fait le tour de l'ordre du jour avec le secrétaire général.

Secrétaire de séance : Maurice Pellequer

Informations diverses

L'état des lieux de Massy est bouclé et rapproché de l'état des lieux initial. Ça se passe plutôt bien. Il faut attendre le solde des comptes pour récupérer les fonds bloqués.

Le secrétaire général fait état des difficultés rencontrées à la suite du déménagement et des courriers qui n'ont pas suivis.

Les militaires ont fixés le prix du pôle en nette augmentation.

Il est proposé de réfléchir à des propositions à soumettre au comité, l'avis du bureau étant fourni au comité ce qui permettrait un gain de temps sur la durée de la réunion

Trésorerie

Une discussion dure a eu lieu avec la banque qui nous accorde un découvert de 23000 euros jusqu'au 20 octobre. Cette négociation avec établissement des dossiers a coûté près d'une journée de travail. Maurice Langry a dû se déplacer pour cosigner la lettre de demande de découvert (c'était la seule personne disponible qui pouvait cosigner la demande dans la journée).

Malgré le découvert autorisé, on risque d'être rapidement dans le rouge à cause des retraits carte bleue qui ne sont pas contrôlés.

Ceci démontre la nécessité de reconstituer la trésorerie et de réguler les dépenses notamment des compétitions régionales (faire comme la FFTA 50 % lorsque le calendrier est réalisé et 50 % en septembre)

Il doit être recherché les domaines dans lesquels les dépenses peuvent être réduites sans nuire à l'image.

Recrutement d'une secrétaire

Le bureau définit le Profil :

Secrétaire comptable, connaissance du logiciel « ciel » appréciée, capable de faire de l'accueil.

Durée 20h par semaines.

Maurice Langry se charge du recrutement.

Définition de fonction de Marina

Un travail a été réalisé par le secrétaire général, en concertation avec Marina. Le profil de son poste a été adressé par mail aux membres du bureau.

Sont à définir par le comité du 9 septembre :

- Le nombre de jours sur le terrain (intervention en animation, formation...)
- Les moyens de contrôle pour s'assurer que les objectifs annuels seront atteints, prévision de planning et réalisation
- Le mode de calcul des congés payés
- Le mode de calcul des récupérations pour travail le dimanche
- Les missions en dehors des actions sur le terrain

Définition de fonction de Guillaume

Le code du sport précise :

Une lettre de mission annuelle ou pluriannuelle fixe, pour chaque agent exerçant une mission de conseiller technique sportif, le contenu détaillé des tâches qui lui sont confiées et ses modalités d'intervention. Elle fixe la durée de ces missions.

Elle est établie par le chef de service, après avis de l'agent intéressé, sur la base de propositions formulées par :

1° ; ...

2° ; ...

*3° Le directeur technique national après **avis du président de ligue** ou de comité régional, pour les personnels exerçant une mission de conseiller technique régional*

Il est évident que le comité ne peut avoir de regard sur les 40 % du temps consacré à la FFTA.

Cependant le Comité régional n'a jamais été sollicité conformément au code du sport ce qui conduit à une définition de poste inadaptée. Il a été demandé à Guillaume de chiffrer en jours le temps de travail sur chaque activité.

Les membres du bureau ont reçu copie d'un mail de Guillaume expliquant qu'il ne souhaite pas l'intervention du comité dans sa lettre de mission.

Lors de contacts avec son supérieur, Monsieur Lemire en octobre dernier, il a été affirmé au secrétaire général que l'avis du comité, s'il en émettait un, serait pris en compte.

Il paraît important de définir, en plus du temps passé à la réflexion ou à la création, le nombre de jours minimum passé sur le terrain (GER, GBM, Formations, accompagnement sur compétition...) pour en informer le DTN et le directeur régional de la DRJS en vue d'intégration dans la lettre de mission.

Guillaume refuse de faire un état de la situation actuelle. Dans l'attente de ces informations qui doivent être fournies par Guillaume, la gratification de 400€ par mois (charge comprise) est suspendue.

Suivi du travail des ETR

Le comité méconnaît les résultats du travail des ETR et notamment le nombre de personnes formées. Il sera demandé aux ETR de bien vouloir fournir ces informations à chaque jour d'intervention en indiquant le type d'intervention. Avis du comité à ce sujet.



Réunion de Bureau du 2 septembre 2010

Date de l'assemblée

Demande de Gilbert Havel :

« Pour continuer à travailler je pense qu'il serait souhaitable lors de la prochaine réunion du CD de fixer la date (et le lieu) de la prochaine A.G. sachant que celle de la fédération est prévue le 26 mars au CNOSF »

Dates proposées au comité : samedi 12 mars 2010.

Répartition du travail pôle/ qbm, GBR Formation

Dans le contrat des militaires pour Fontainebleau, Frédéric AZAMBOURG est le seul interlocuteur reconnu. Il appartient donc de définir qui fait quoi et qui est responsable de quoi ! Il convient également de rappeler que ces responsabilités diluées nous ont conduit à sous évaluer le prix de la pension au pôle à la suite d'informations erronées.

Le bureau estime qu'est dans le domaine de compétence de :

- Guillaume : GBM, GER , Détection, assistance à Frédéric Azambourg ... et bien sur le contact avec le comité
- De Frédéric Azambourg : tout ce qui a trait à la gestion administrative et pédagogique des jeunes du pôle, y compris le contact avec le comité

Intégration de Guillaume et Fred et Marina dans le comité

Habituellement, les sujets techniques et/ou financiers sont traités en fin de séance, il est proposé que chaque responsable les évoque en début de séances ce qui permettra de les libérer une fois leur sujet traités. Guillaume, Frédéric et Marina seront donc conviés aux réunions de comité et pourront y participer s'ils ont des sujets à évoquer ; pour le bon fonctionnement du comité ces sujets seront communiqués au Président dès réception de l'invitation...

Subvention pour championnat de France

Une discussion a eu lieu sur une subvention à accorder ou pas aux championnats de France Beursault. Une décision ancienne avait entériné le fait de ne plus donner de subventions pour les championnats de France. Ignorant cette décision, Patrick avait promis 1000€ à Gagny, le Comité tiendra cet engagement. Néanmoins il ne paraît pas être dans les attributions du comité de subventionner les championnats de France, une discussion doit être ouverte à ce sujet.

Demande de Jean Luc

Pour des raisons personnelles après 6 ans d'activité, Jean luc Herment va arrêter ses interventions. Il faut lui trouver un remplaçant. Les tâches qu'il effectuait sont à répartir entre un élu, Marina et les organisateurs des DR.

Demande de Marie Pierre

Pour l'Open de France qui aura lieu les 30 et 31 octobre prochain, Marie Pierre sollicite le budget suivant :

Résumé : pour 14 personnes (soit deux équipes) : 5 026 € environ.

Train : Paris Aix-en-Provence en moyenne 154 € (A/R) x 14 = 2 156 €

Voiture : minimum 3 espaces puisque 6 arcs à poulies en plus des bagages : 200 € * 3 = 600 €

Essence et péage : par véhicule 15 € d'essence et 9 € de péage, soit 24 € * 3 voitures = 72 €

Hôtel (7 chambres doubles) en moyenne 70 € x 2 nuits x 7 = 980 €

Repas (1 vendredi soir, 2 samedi et 2 dimanche en moyenne 15 euros le repas, soit 5 repas x 14 personnes x 15 €) = 1 050 €

Petits-déjeuners (1 samedi et 1 dimanche en moyenne 6 euros, soit 2 petits déj x 14 personnes x 6 €) = 168 €

Avec les recalculs, le bureau arrête à 4000€ le montant maximum autorisé pour les déplacements des 2 équipes régionales

Un virement de 1500€ sur le compte de Marie-Pierre a été réalisé pour qu'elle achète tout de suite les billets de train.

Plexi du chalet

Guillaume demande où en est le plexi du chalet ; Seul Patrick a les informations, à voir en comité

Entretien du chalet demande Guillaume

Consolidation des fenêtres, 2^{ème} couche de lasure, protection du sol... S'agissant de dépenses et vu notre situation le sujet sera traité lors d'une prochaine réunion.

Faisabilité d'achat d'un véhicule pour le pôle

Cette décision est largement prématurée vu l'état des finances. Se pose aussi des questions de responsabilité. Le bureau émet un avis défavorable.

Les moyens de paiement à disposition des cadres

Une avance sur frais a ou va être réalisée à Guillaume, Fred, Marina ?

La détention d'une carte bleue est-elle possible ?

Le banquier réclame la carte bleue au nom de Patrick

Les moyens de communications sur place cts arc

Demande de Guillaume



Réunion de Bureau du 2 septembre 2010

Les forfaits téléphoniques

Trois abonnements ont été résiliés, les abonnements en cours pour Fred et Guillaume coûtent 110 euros HT par mois tout compris. SFR refuse de fournir un autre abonnement car nous sommes une association.

Le bureau décide d'adopter une solution proche de celle utilisée par la FFTA (3 heures de forfait téléphonique par mois). Le comité remboursera 50 € par mois sur les abonnements personnels des utilisateurs. Les abonnements « téléphone mobile » du comité dont les dépenses sont incontrôlables seront tous supprimés.

Position à tenir pour la subvention FFTA

Comme nous avons un cadre d'Etat la FFTA souhaiterait mutualiser les 5000 euros qu'elle nous verse, une explication sera fournie, une rencontre avec le Président de la FFTA sera nécessaire si la mutualisation revient à l'ordre du jour.

Les conditions de travail dans les bureaux du cts arc (clés, température)

Les clés : c'est en cours de résolution : De façon provisoire changement des barillets des 3 bureaux en attendant les passes du COGETARC (sous 3 semaines).

La température peut-on installer les climatiseurs (2) qui proviennent de Massy dans les bureaux et la salle de réunion en accord avec le Cogetarc. On va faire une demande de devis avant l'été prochain.

Tickets repas bénévoles et tickets restaurant

Le bureau décide de ne plus utiliser de ticket resto bénévole, il a été précisé que le cahier dont la tenue était obligatoire n'a pas été créé par le gestionnaire du stock de ticket en 2008 et début 2009. En 2009 il n'a pas été acheté de ticket bénévole par la nouvelle équipe.

Il sera commandé des tickets restaurants salariés pour poursuivre la politique antérieure. Il a été précisé que le ticket restaurant est lié à la prise d'un repas par journée travaillée, ils ne sont pas dus pendant les maladies, récupération, congés payés, absence, travail à l'extérieur.... Pour les obtenir les salariés et le CTSR doivent fournir leur organisation mensuelle.

Gbm - Ger - détection

Guillaume a présenté un budget qui a été communiqué, Les chiffres ne sont pas en concordance avec les dépenses de 2009 enregistrés en comptabilités : 5900 euros. Il sera demandé de préciser le nombre de tireurs bénéficiaires de cette filière en 2900 et d'inclure les frais de déplacements prévus.

Carquois rouge

Désaccord sur les frais de composition de 5000€ qui n'étaient pas prévus.
Un mail sera adressé à arc club de Nîmes pour demander des explications.



Réunion de Bureau du 2 septembre 2010

Activités diverses

Ciblerie : on a réellement besoin de 6 cibles.

Le prix de revient est de 350€.

Les devis pour six cibles tournent autour de 1400 euros par cibles, même s'il y a 50 % de subvention il reste un résiduel

Un devis sera donc demandé à un menuisier susceptible d'apporter les cibles à Fontainebleau ou à un CFA.

Maurice Langry se charge de ce suivi.

Ordre du jour du comité du 9 septembre 2010

20 heures à Chennevières

- Election du président
- Président commission jeunes
- Président commission sportive

Accueil des cadres techniques :

- Marina pour sa définition de fonction
- Fred pour le bilan d'activité du Pôle
- Guillaume : GBM, GER, TRJ...

Fin de l'intervention des cadres techniques

- Point sur la trésorerie
- Recrutement de la secrétaire
- Mise en place d'un suivi d'activité de l'ETR
- Date de l'AG : 12 mars 2011
- Championnat régional salle
- Carquois rouge
- Rappel des procédures de commande, validation par le CD

Le secrétaire Général
Bernard Bruche

Le secrétaire de séance
Maurice Pellequer